# Compte-rendu Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare Séance du mardi 6 juin 2017

Nb d'inscrits à ce jour : 32 Nb de personnes présentes : 5

### Présents pour la Ville :

Jean-Louis SOUBEYROUX (adjoint en charge de la Politique de la ville, de la sécurité et de l'intercommunalité), Marc DESCOURS (Conseiller municipal), Alain THEVENON (Directeur général des services)

**Habitants présents :** Gérard BUISSON, Guy CHIRON, Jacqueline LECONTE, Jean-Pierre MARTIN, Michel PLANCHE.

Excusée: Josiane GUIARD, Hélène LECORNEC,

### 1. Retour compte-rendu du 7 mars 2017

Pas de remarques

#### 2. Informations

# → Vidéoprotection

Le système de vidéoprotection est en service, 34 caméras ont été posées sur 9 sites. Les caméras ne visionnent que les lieux publics. Une information indiquant que la ville dispose de vidéoproctection est installée à chaque entrée de la ville.

# → Plan Local d'Urbanisme (PLU)

le PLU a été approuvé au conseil municipal du 18 mai 2017, celui-ci est consultable sur le site de la ville (délibération n°8558 – Urbanisme – PLU – Modification n° 3 – Approbation). Les remarques faites par les personnes venues lors de l'enquête publiques ont été, en partie, prises en compte par le commissaire enquêteur et par la Mairie.

### → Hoirie

Un avis favorable a été donné par la CNAC suite au recours contre Super U.

Le permis de construire va être prochainement délivré.

La commission de sécurité initialement programmée en juin a été reportée en juillet.

Les travaux de voirie et de réseaux (eaux pluviales/usées/ sec et humide) sont en cours.

Les permis de construire de la Semcoda, (réalisations d'une résidence seniors, de logements sociaux et la maison médicale) seront délivrés en juin ou juillet. Le démarrage des travaux aura lieu d'ici octobre/novembre.

### → Pôle Echange Multimodal (PEM)

L'échange foncier avec le lotissement « les Armandiers » a été approuvé en conseil municipal du 18 mai dernier (délibération 8557) consultable sur le site de la ville.

Une convention entre le Pays Voironnais, la Ville, le Conseil Régional et le Conseil Départemental devrait être signée courant septembre.

Les études sont en cours et pourront être présentées à l'automne, l'OPAC (bailleur social du projet pour les logements) n'a pas fait de retour sur le projet, toutefois la Ville a demandé à l'OPAC de faire attention à la forme, l'harmonie de hauteur, celui-ci devra être présenté aux habitants avant la délivrance du permis de construire.

### Parkings SNCF

C'est le Pays Voironnais qui a la charge de l'acquisition de ces parkings. Le parking sera plus grand.

# Compte-rendu Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare Séance du mardi 6 juin 2017

#### → Réseau de chaleur

Les travaux de voiries sont terminés, les travaux de construction des locaux près de la piscine vont prochainement débuter.

### → Circulation

Les Gorges de Crossey vont être coupées à la circulation du **10 juillet au 15 août** (7j/7 et 24h/24), travaux concernant la sécurisation des falaises, une augmentation du trafic routier par l'avenue Chappays pourrait être observé pendant cette période.

### 3. Ordre du Jour

- Gestion des poubelles sur le quartier
  - Le Pays Voironnais a revu le circuit.

Concernant le bout de terrain appartenant à EDF, la commune va prendre l'attache d'EDF.

### · Aménagement du « Parc »

Un questionnaire a été distribué aux habitants, peu de retours le scénario retenu est la reprise d'enrobé, le maintien de deux bancs ainsi que d'une corbeille, la mise en place d'une prairie fleurie sur l'arrière.

Les travaux débuteront début juillet.

La question est posée de savoir si ce parc sera fermé pour éviter le passage des motos ou tout autre véhicule motorisé ? Non, il faudra voir à l'usage si cela est nécessaire ou non.

### Divers

- ⇒ Satisfaction des travaux entrepris rue des Pervenches concernant la collecte des eaux de pluie, cela marche très bien, il n'y a plus d'inondations, bonne capacité d'absorption.
- ⇒ Éclairage
  - Rue des Pervenches, la dernière ampoule de l'éclairage nocturne ne fonctionne pas, problème d'éclairage au 74 rue de Montaud ► Il faut contacter le 0800 84 80 36 n° vert, en indiquant le type de panne, l'adresse et le numéro du poteau, l'intervention se fait rapidement.
- ⇒ Problèmes de moustiques, est-il possible de démoustiquer ? ► La ville va contacter le syndicat Pique-Pierre et Roize.
- ⇒ Est il possible de faire un marquage au sol au niveau du rond point vers Gamm Vert, lorsque les véhicules arrivent de La Buisse pour aller sur Voreppe, il y a de gros risques d'accidents car les conducteurs empruntent mal ce rond-point.

Les personnes qui arrivent de La Buisse se retrouvent sur une voie, tout comme ceux qui arrivent de Moirans.

- ► La Ville va interroger le Conseil Départemental pour un marquage plus clair.
- ⇒ Rue du Béal la bouche d'égout se « soulève » toujours, la bouche d'égout se situerait au niveau de la maison de Mme Huriez (impasse des Capucines) ► demande d'intervention à la Voirie

# Compte-rendu Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare Séance du mardi 6 juin 2017

⇒ Quelles sont les conditions pour devenir « Voisins Vigilants »

Il doit y avoir un accord entre habitants, les personnes volontaires souhaitant participer à ce dispositif doivent transmettre leurs coordonnées à la Gendarmerie, un périmètre de surveillance sera transmis. La ville appuiera ce dispositif.

Le rôle des "Voisins Vigilants" se limite à avoir l'œil à de possibles déplacements anodins, à des renseignements, mais ils ne se substituent pas à la police municipale ou à la gendarmerie nationale.

- ⇒ Est il possible d'avoir la même signalétique au sol dans la rue Montaud, 20 km/h, idem à l'«Entrée de la zone 20 ». Le marquage de la zone est le marquage réglementaire, nous allons refaire de l'information pour expliquer que c'est toute la zone concernée qui est limitée à 20 km/h.
- ⇒ Le panneau de vitesse quand on vient de la Placette (45 km/h) sera prochainement changé en 50 km/h.
- ⇒ Suite au règlement de publicité et au décret qui est sorti en début d'année les panneaux d'affichages vont être enlevés sur la commune.
- ⇒ Plaintes de pot d'échappement de motos qui ne sont pas conformes, la Ville informe que les contrôles ne peuvent être faits que par la Gendarmerie, ils sont les seuls habilités à pouvoir le faire.

## 4. RECUEIL DE FICHE NAVETTE

Pas de fiche navette

Une rencontre entre les élus et les habitants aura lieu le vendredi 7 juillet - Grande Rue de 9h30 à 11h30

Prochaine réunion mardi 3 octobre 2017